

Contribution à l'étude du genre *Enicmosoma* Geb. (Col. Tenebrionidæ)

par P. Ardoin

Le Muséum G. Frey m'a envoyé pour étude, grâce à l'obligeance de mon excellent Collègue et ami H. Kulzer, un lot d'*Enicmosoma* Geb. africains et malgaches très intéressant.

1°/ Cinq exemplaires malgaches récoltés à Ankazobe, Madagascar Centre, II. 1963 par M. E. Haaf se rattachent à *E.* (s. g. *Parenicmosoma*) *decorsei* Ard. mais en diffèrent par une réduction des taches élytrales et la disparition des taches pronotales. Cette petite série très homogène récoltée dans une localité relativement éloignée de celle du type, décrit de la région de l'Androy dans le Sud de l'île, me paraît devoir être considérée comme une race valable.

Enicmosoma (s. g. *Parenicmosoma*) *decorsei* Ard. subsp. *haafi* nov.

Holotype: un ex., Ankazobe, Madagascar-Centre, II. 1963, E. Haaf, Muséum G. Frey.

Taille: 3,2 mm.

Entièrement brun-jaune avec des bandes noires sur les élytres, les antennes noires sauf les deux ou trois premiers articles, assez luisant, couvert d'une pubescence jaune, assez longue, couchée mais non appliquée sur le tégument. Présente les mêmes caractères que la forme typique mais la suture est plus étroitement noire et la première bande de chaque élytre s'arrête à la base, sans s'étendre sur les côtés du pronotum, et est plus étroite.

Elle est dédiée à son récolteur. Outre l'holotype j'ai vu quatre paratypes de même provenance.

2°/ Un exemplaire africain récolté au Transvaal représente une nouvelle espèce.

Enicmosoma (s. g. *Parenicmosoma*) *freyi* n. sp.

Holotype: un ex., Sabri, N. O. Transvaal, South Africa, I. 1952, leg Frey, Muséum G. Frey.

Taille: 3,4 mm.

Entièrement d'un jaune roux, assez luisant, couvert d'une pubescence

jaune, assez longue, couchée mais non appliquée sur le tégument. Clypéus tronqué en avant, séparé du front par une très légère impression transverse. Front large, un peu convexe, les yeux saillants, arrondis vus de haut, plus hauts que larges vus de profil. La ponctuation est profonde, forte, assez dense mais nullement confluyente, de chaque point sort une soie jaune, fine, assez longue, arquée, couchée. Pronotum peu transverse, d'un sixième plus large que long, régulièrement convexe transversalement, le bord antérieur droit, les côtés marqués d'une fine carène dentelée, saillante, à peine arqués, subparallèles. La base aussi large que le bord antérieur, légèrement arquée, avancée vers l'écusson. La ponctuation et la pubescence sont identiques à celles de la tête. Ecusson en demi-cercle, plat. Elytres allongés, convexes, plus larges ensemble que le pronotum, les épaules arrondies mais saillantes, le maximum de largeur en arrière du milieu, le sommet arrondi. La carène marginale est invisible de haut, sauf au sommet. La ponctuation et la pubescence sont identiques à celles du pronotum mais plus espacées, la première légèrement atténuée sur la déclivité postérieure, les soies dirigées vers l'arrière. Les points sont disposés sans ordre et il est impossible de distinguer des rangées striales. Les épipleures élytraux sont étroits mais atteignent l'apex, pubescents mais à ponctuation très fine, les prothoraciques, ainsi que tout le dessous du corps, sont ponctués et pubescents comme le dessus. Le dessous de l'arrière-corps, à l'exception des deux derniers sternites, est plus foncé, presque noir. Pattes luisantes, finement ponctuées et pubescentes, le pénultième article des tarsi prolongé sous la base de l'onychium et peu profondément bilobé au sommet, les ongles sans dent à la base. Antennes de dix articles, atteignant la base du pronotum, le troisième article allongé, plus long que le deuxième, les suivants globuleux, peu oblongs, les derniers légèrement dilatés, les neuvième et dixième plus fortement.

Cette nouvelle espèce est bien différente de *cantaloubei* Ard. par son corps pubescent et ses ongles non dentés à la base. Elle se rapproche plutôt des espèces malgaches et, en particulier, de *vadoni* Ard. qui, comme elle, ne possède pas de taches sur les élytres. Elle s'en distingue par sa coloration uniforme, par le pronotum plus régulièrement convexe et moins transverse, ses côtés moins arqués et par le pénultième article des tarsi bilobé au sommet.

Elle est dédiée à son récolteur, M. Frey.

Je ne connais que l'holotype.

3°/ Cinq exemplaires africains de diverses provenances mais ne présentant pas de différences notables avec *E. cantaloubei* Ard. décrit du Cameroun. Ces cinq exemplaires proviennent:

Un ex., Nia-Nia, Ituri, Congo (ex-belge), XI. 1959, E. Haaf.

Deux ex., Entebbe, Uganda, I. 1960, E. Haaf

Deux ex., Nguru, près Mzila, Tanganyika, II. 1963, E. Haaf.

Ce matériel, auquel j'ajouterai une nouvelle espèce de l'Inde, récoltée par M. Susai Nathan et appartenant à ma collection, décrite ci-dessous, permet d'avoir une opinion plus précise sur la répartition des espèces du genre *Enicosoma* Geb. (sensu lato) et d'envisager sa division en 3 lignées, correspondant à trois genres distincts:

1°/ le genre **Enicosoma** Geb. (s. str.) qui comprend les espèces de l'île Maurice, de la Réunion et des Seychelles, mais qui n'est représenté ni à Madagascar ni en Afrique, correspond, à mon avis, à une lignée originaire de Malaisie.

2°/ le genre **Parenicosoma** Ard., primitivement considéré par moi comme sous-genre du précédent, auquel s'ajoute le sous-genre *Enicmonota* Ard., connu de Madagascar et de l'Afrique du Sud (*P. freyi* n. sp. décrite plus haut) et qui représente une lignée originaire d'Afrique du Sud (lignée sud-américaine de Jeannel).

3°/ le nouveau genre **Indenicosoma** nov., qui a pour type l'*E. indochinensis* Kaszab, et qui renferme l'*E. cantaloubei* Ard. (avec la sous-espèce *guineensis* Ard.) et la nouvelle espèce de l'Inde décrite cidessous, et dont la répartition couvre l'Indochine, l'Inde et une bande transversale en Afrique comprenant le Tanganyika, l'Ouganda, le Nord du Congo (ex-belge), le Cameroun et atteint la Guinée. Il s'agit manifestement d'une lignée indomalaise qui aurait colonisé l'Afrique au Pliocène, suivant la forêt dans sa migration.

De nombreux autres genres présentent des répartitions tout à fait similaires et ont sans aucun doute suivi la même voie à la même époque. On pourrait citer: les *Ceropria* Lap., les *Leiochrodes* Westwd., les *Gonocnemis* Th. et, bien qu'il ne s'agisse pas d'espèces forestières, les *Gonocephalum* du groupe de *tuberculatum* Hope (auquel se rattache manifestement le *G. inaequale* Gridelli), sans que la liste soit complète.

Les trois genres peuvent se distinguer grâce au tableau suivant:

1. – Antennes grêles, les articles intermédiaires au moins deux fois plus longs que larges, le troisième pas plus long que le deuxième, les deux derniers fortement dilatés; insectes pubescents, relativement peu convexes, sans taches sur les élytres **Enicosoma** Gebien
- Antennes plus épaisses, les articles intermédiaires tout au plus une fois et demie plus longs que larges, les deux derniers moins brusquement dilatés; insectes plus convexes 2

2. – Deuxième article des antennes plus long que le troisième, les suivants transverses, emboîtés les uns dans les autres, le onzième distinct à l'extrémité du dixième **Parenicosoma** s. g. **Enicmonota** Ard.
 – Deuxième article des antennes plus court que le troisième, le onzième non distinct à l'extrémité du dixième 3
3. – Insectes distinctement pubescents (à l'exception d'une espèce mais chez celle-ci les ongles ne sont pas dentés à la base) et ayant souvent des taches sur les élytres **Parenicosoma** s. g. **Parenicosoma** Ard.
 – Insectes glabres, les ongles toujours dentés à la base, le dessus luisant et sans taches élytrales **Indenicmosoma** nov.

Indenicmosoma nathani n. sp.

Holotype: un ex. femelle, Nilgiri Hills, Inde sud, X. 1960, P. Susai Nathan, ma collection.

Taille: 2,3 mm.

Entièrement brun-rouge, luisant, les pattes et les antennes plus claires, rougeâtres, glabre. Clypéus droit en avant, légèrement surélevé sur le bord antérieur, non séparé du front. Joues saillantes au-dessus de l'insertion des antennes. Front large et légèrement convexe, yeux assez petits, convexes, arrondis, saillants, plus hauts que larges vus de profil. Ponctuation assez forte, profonde, dense mais non confluyente. Pronotum convexe, presque une fois et demie plus large que long, le bord antérieur droit, non rebordé, les côtés finement dentelés et bordés d'une étroite gouttière lisse, arqués, les angles postérieurs obtus, la base légèrement arquée vers l'écusson. Le maximum de largeur se trouve à peu près au milieu. La ponctuation est régulière, un peu plus forte que celle de la tête mais aussi dense. Ecusson petit, en triangle curviligne, plat et lisse. Elytres convexes, une fois et deux tiers plus longs que larges, peu plus larges ensemble que le pronotum, légèrement dilatés en arrière, la carène marginale visible de haut sur toute sa longueur. La ponctuation est presque aussi forte que celle du pronotum mais moins serrée. Epipleures élytraux lisses, étroits mais atteignant l'apex, les prothoraciques, comme le dessous du corps, ponctués. Metasternum allongé. Pattes luisantes, le pénultième article des tarsi légèrement prolongé sous la base de l'onychium en un lobe acuminé au sommet, les ongles avec une forte dent à la base. Antennes de dix articles, n'atteignant pas la base du pronotum, le troisième article un peu plus long que le second, les suivants globuleux, pas plus longs que larges, les deux derniers légèrement dilatés.

Cette nouvelle espèce, que je dédie à son récolteur, se distingue d'*indochinensis* Kaszab par sa taille un peu plus grande, son pronotum moins trans-

verse et à largeur maximum située sensiblement au milieu (elle est nettement en avant du milieu chez *indochinensis* Kaszab), par ses antennes plus épaisses, à articles médians plus globuleux. Elle se distingue de *cantaloubei* Ard. par sa ponctuation nettement plus forte et plus dense.

Outre l'holotype j'ai vu un deuxième exemplaire (paratype): Anamala Hills, Cinchona, 1200 m., Inde sud, V. 1962, P. Susai Nathan.

Bibliographie

1922. – Gebien H., Trans. Linn. Soc. London, 18, p. 312.
1940. – Kaszab Z., Ann. Mus. nat. hung. 33, pp. 153–160.
1957. – Ardoin P., Bull. Soc. ent. Fr. 62, pp. 193–195.
1959. – Ardoin P., Bull. Acad. malgache, Nouv. Sér. 35, pp. 59–77.
1961. – Ardoin P., The Maurit. Inst. Bull. 5, pp. 195–204.
1961. – Jeannel R., Ann. Mus. Roy. Afr. centr. 102, pp. 7–161.